FORMATION VALIDANTE DPC
N° 26972325035

PATHOLOGIE THYROIDIENNE : MODULE 2 - HYPOTHYROIDIE : INTEGRER LES RECOMMANDATIONS DANS LA PRATIQUE « RAISONNER POUR ETRE RAISONNABLE »

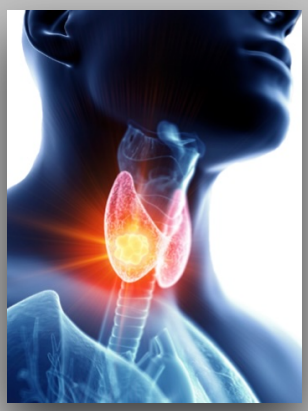

FORMAT | Programme intégré 100% e-learning

DUREE | 8 Heures
4 Heures Evaluation Pratiques Professionnelles
3 Heures Formation Continue
1 Heure Formation Continue en classe virtuelle

PRIX | 731,5 € Prise en charge ANDPC
360 € Indemnité participant si parcours complet

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'objectif général vise à former, actualiser ou améliorer les connaissances et le savoir-faire du médecin généraliste dans la stratégie diagnostique et la prise en charge des patients atteints d'une hypothyroïdie et plus particulièrement de :

- S'approprier les recommandations et les intégrer dans sa pratique,
- Définir le rôle du médecin généraliste dans la démarche diagnostique et la juste prescription des examens complémentaires.

Cette formation e-learning doit permettre au médecin d'améliorer :

- Le diagnostic : quand faut-il évoquer une hypothyroïdie ? (La clinique)
- Les examens complémentaires : lesquels
- Quelle prise en charge ?

INTERVENANT

Dr Jean Joseph FERRON

Médecin Généraliste
Formé à la pratique et aux pédagogies adaptées à la formation en médecine générale
Membre du Conseil Scientifique ARMP

RESUMÉ /CONTEXTE DE LA FORMATION

L'intitulé du titre de cette formation distancielle sur la pathologie thyroïdienne situe d'emblée son objectif : une stratégie de raisonnement structuré face à un malade suspect d'avoir une pathologie thyroïdienne pour rester dans une attitude « raisonnable » et « juste » dans les prescriptions médicales d'examens complémentaires et thérapeutiques et ainsi répondre au double objectif d'être utile et bénéfique à son patient et d'être soucieux des économies de santé.

Cette formation distancielle proposée par l'ARMP a pour objectif de définir la place et le rôle du médecin généraliste devant des signes évoquant soit un dysfonctionnement de la thyroïde (hyper ou hypothyroïdie) soit une anomalie morphologique de la thyroïde, essentiellement dans la stratégie des examens complémentaires à prescrire, de connaître les stratégies thérapeutiques recommandées pour la prise en charge et le suivi afin de faciliter au quotidien le parcours de santé du patient en le coordonnant avec le correspondant endocrinologue. Cette formation s'appuie sur les recommandations de l'HAS et tout particulièrement les plus récentes datant du 14 mars 2023 sur les dysthyroïdies.

L'abord des 3 grands chapitres de la pathologie thyroïdienne est différente, et nous vous proposons donc 3 modules séparés que vous pouvez choisir en tout ou partie selon vos besoins. Néanmoins l'intrication entre les 3 est telle que nous conseillons de faire l'ensemble des modules pour appréhender la pathologie thyroïdienne dans son ensemble.

Nous proposons ici le module n°2 sur les hypothyroïdies. Cette formation distancielle a pour objectif de vous approprier les recommandations et de les intégrer dans votre pratique, de définir votre rôle dans la démarche diagnostique et la juste prescription des examens complémentaires.

En effet, en tant que médecin généraliste vous êtes en 1ère ligne :

- Pour le diagnostic : c'est vous que le patient interrogera sur un symptôme pouvant évoquer une dysthyroïdie ou dans une recherche systématique à l'occasion d'une autre pathologie. Votre rôle est donc fondamental pour évoquer ou poser ce diagnostic
- Pour prescrire les examens complémentaires de façon utile et raisonné
- Pour demander un avis spécialisé
- Pour expliquer la maladie, le traitement et le suivi

PUBLIC CONCERNÉ

Formation à destination des Médecins Généralistes

- Libéraux
- Salariés en Centre de Santé
- Salariés des établissements de santé et/ou établissements médico-sociaux
- Médecins remplaçants ou sans prise en charge (nous consulter)

PRÉREQUIS

Disposer d'une bonne connexion internet

SITUATION DE HANDICAP

Personnes en situation de handicap et besoins spécifiques : nous consulter

MODALITÉS PRATIQUES

Plateforme informatique dédiée accessible 24/24h

- Ce programme est aussi bien accessible depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone, dès validation de votre inscription.
- A tout moment, vous pouvez décider d'arrêter et reprendre votre programme à l'endroit de votre progression.

Inscriptions

Médecins Libéraux :
Directement sur le site de l'ANDPC, à partir de votre compte mondpc.fr :

- Rentrez votre identifiant (mail) et votre mot de passe (à redemander si vous ne vous en souvenez plus) :
- Sur votre Espace Personnel, allez sur la gauche, Rubrique « **Recherche Actions** »
- Rentrez **juste** le n° du programme **26972325035**, cliquer sur « **Rechercher** », puis sur le bouton « **Détail Action** »
- Puis en haut de la page, cliquez sur onglet « **Liste des sessions** » , à gauche vous avez un bouton « **S'inscrire** », cliquez dessus puis sur « **Valider** ».

Médecins Salariés :
Veuillez nous consulter pour établir une Convention après accord de votre employeur.

Médecins sans prise en charge :
Forfait préférentiel. Nous contacter.

Contact & Accompagnement :

Tel : 01 45 23 96 16
Mail : dpc@armp-asso.fr
CGV et du Règlement Intérieur de l'ARMP

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Contenu complet de la formation sous forme de fiches synthétiques
- Bibliographie complète
- Documents téléchargeables et Vidéos pour aller plus loin dans la formation
- Récapitulatif complet du parcours et des réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des Pratiques Professionnelles avant et après la formation
- Questionnaires de connaissances avant l'étude de chaque section médicale
- Accès aux réponse après l'étude de chaque section médicale avec affichage ou non des réponses du participant
- Récapitulatif des résultats avec degré de certitude
- Questionnaire de satisfaction de la formation

MÉTHODE ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

UNITE 1

ÉVALUATION 1h00

Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) - Audit clinique 1

Ce programme débute par une évaluation de votre pratique professionnelle à partir 5 à 10 dossiers patients vus en consultation et **présentant une hypothyroïdie ou des signes d'hypothyroïdie**.

Vous êtes invité à effectuer "un état des lieux" de votre pratique professionnelle par rapport aux critères proposés et définir vos points d'amélioration.

Les grilles sont directement enregistrées en ligne sur le site de l'ARMP, avant de pouvoir accéder à la formation. Vous pouvez comparer vos résultats avec celles des participants de la session.

UNITE 2

FORMATION CONTINUE 3h00

Acquisition / Perfectionnement des connaissances

La formation cognitive se compose de plusieurs sections médicales concernant les différents aspects de la prise en charge palliative et de l'accompagnement des patients en fin de vie.

Chaque section débute par des questions cliniques où vous êtes est invité à répondre. Ensuite, vous accédez à la partie cognitive dénommée : « LES ESSENTIELS », partie explicative des questionnaires à connaître et retenir.

Après l'étude de cette partie, vous accédez aux réponses exactes du questionnaire de la section avec la possibilité d'afficher ou non vos réponses. Vous pouvez, alors décider, de revenir sur « les essentiels » que vous venez d'étudier ou poursuivre votre progression sur les sections suivantes.

A la fin de l'étude de toutes les sections, il vous sera proposé :

- de télécharger tous les essentiels, ainsi qu'un récapitulatif de vos résultats,
- de refaire la partie cognitive (sans l'EPP du départ),
- ou de poursuivre la 3ème étape.

UNITE 3

FORMATION CONTINUE EN CLASSE VIRTUELLE 1h00

Cette classe virtuelle, fortement conseillée, réunit tous les médecins inscrits au module.

Elle permettra de vérifier l'appropriation des recommandations cliniques à partir d'une situation clinique d'hyperthyroïdie avec échanges des pratiques entre participants et évaluation critique du contenu de la formation.

Ce sera également l'occasion faire une synthèse des EPP avec une mise en commun des écarts relevés par rapport aux critères du référentiel et identifier des actions à mettre en place.

SAVE THE DATE !
Mercredi 03.09.2025 à 19h00 en Teams
(Invitation adressée par mail)

UNITE 4

ÉVALUATION

Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) - Audit clinique 2 en 2 temps

2h00 hors connexion : 1er Temps

Suite à la formation, il vous est demandé de mettre en œuvre le ou les critère(s) d'amélioration défini(s) en phase 1 pour améliorer votre pratique.

Ce temps est valorisé 2h00 hors connexion et Il correspond à l'attestation qui vous sera demandée de signer et à nous renvoyer dès la fin de votre programme (nécessaire pour votre indemnisation).

1h00 connectée : 2ème Temps

1 à 3 mois après la fin de votre formation continue, vous aurez à nouveau accès à la suite du programme sur le site (conformément aux directives pédagogiques imposées par l'ANDPC)

Puis à partir de nouveaux dossiers patients vus en consultation après votre formation, vous devrez remplir les grilles d'audit clinique (identiques à la phase 1) vous permettant ainsi de mesurer votre pratique professionnelle tout en observant les écarts et les changements.

Attention, pour être indemnisé votre programme doit être impérativement terminé à la date de fin de la session.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous ne pouvez pas tenir ce délai.

FIN DU PROGRAMME

Téléchargement complet de votre parcours DPC :

Dès la fin du programme, vous aurez accès à un dossier complet de votre parcours DPC comprenant les documents suivants :

- Le récapitulatif du parcours
- Le récapitulatif de vos réponses
- Les Essentiels à retenir, sous forme de fiches synthétiques
- Les sources bibliographiques

FORUM

Nouveau ! Un forum est à votre disposition sur chaque programme DPC

Ainsi, vous disposez d'un accès privilégié vous permettant :

- d'être en contact direct et accompagné par le concepteur de la formation dans vos questionnements,
- d'analyser et échanger avec les autres professionnels de santé sur les raisons des écarts constatés au cours de votre EPP,
- de bénéficier des questions/réponses des autres participants durant votre formation,
- de rester en lien, si vous les souhaitez, sur les échanges concernant ce thème jusqu'à la fin du programme.

A tout moment, vous pouvez désactiver les notifications par mail en cliquant sur la petite cloche à droite.

ACCOMPAGNEMENT

L'équipe pédagogique est à votre écoute :

Au-delà du forum, l'équipe pédagogique reste à votre disposition tout au long de votre parcours pour vous accompagner, soit par :

- Mail : dpc@armp-asso.fr
- Tel : 01 45 23 96 16

Questionnaire de satisfaction de fin de formation

MODALITES DE VALIDATION

La formation est validée et indemnisée uniquement, lorsque le participant a terminé le programme suivant les dates de la session ouverte sur le site de l'ANDPC (c'est à dire session du 01.06.2025 au 31.12.2025).
Dès la fin du programme, l'ARMP lui adressera par mail :

- Une attestation de DPC, comportant les unités suivies.
- Une attestation sur honneur à signer indiquant que le participant a suivi le programme dans sa totalité. Ce document est et à retourner impérativement à l'ARMP, uniquement par mail.

Le participant recevra directement sur son compte son indemnité, versée par l'ANDPC, suivant les unités et le solde de son enveloppe annuelle.